

2012/4942 - Groupe scolaire Montbrillant – Installation d'un système de production solaire photovoltaïque – Opération n° 03371004 - Vote de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-2 - Programme n° 00006 (Direction de la Construction) (BMO du 05/11/2012, p. 2597)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Ce rapport concerne le groupe scolaire Montbrillant qui travaille depuis fort longtemps au travers de projets pédagogiques, autour de « comprendre, agir et s'engager pour l'environnement ». Je pense que M. le Maire du 3^e nous en dira un peu plus, car ce projet de photovoltaïque est fort intéressant et a un coût d'opération de 150.000 euros.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous tenons à souligner l'intérêt de ce dossier qui concrétise l'installation de panneaux solaires sur le groupe scolaire Montbrillant. Nous avons échangé sur le sujet lors du dernier Conseil d'arrondissement. Le montant de 150.000 euros était alors apparu un peu élevé pour installer des panneaux photovoltaïques et connecter l'ouvrage au réseau électrique.

Il s'agit ici d'un montage de panneaux en casquette, je vous passe les détails, qui permet en plus de faire de l'ombre au bâtiment. Des pare soleils seuls auraient coûté la moitié de la somme. Donc, si on ne prend en compte que l'installation des panneaux, le coût se réduit à 75.000 euros au plus, ce qui au prix d'achat actuel du kilowatt/heure, permet un amortissement en une vingtaine d'années. Le renchérissement du coût de l'énergie dans les années à venir, fera passer cette durée au dessous du seuil des 20 ans. Donc une réalisation déjà tout à fait intéressante si seule la question financière nous intéressait.

C'est le type même de réalisation que nous souhaitons voir se développer dans notre ville, réalisation qui répond à un projet partagé par les enfants, leurs parents, l'équipe enseignante et les élus. C'est, de ce point de vue, exemplaire. Un regret : nous sommes encore contraints par le Code des marchés d'acheter des panneaux en Chine, alors qu'il existe en Rhône-Alpes et en Europe un vrai savoir faire, une industrie en devenir. Mais c'est surtout d'Europe que nous manquons.

Ce projet est emblématique. La multiplication de ces petites entités est un des éléments, avec les économies d'énergie, qui nous permettront d'atteindre l'objectif de 20 % d'énergies renouvelables dans les années à venir. On en a parlé tout à l'heure, pour la multiplication de ces installations et l'augmentation de leur rentabilité, il nous faudra revoir la concession du réseau électrique de la Ville.

Décentralisation, démocratie, projets partagés, responsabilisations des acteurs, voilà qui nous convient bien. Et si tout cela peut contribuer à nous éviter quelques grands projets inutiles, vous nous en verrez ravis !

M. PHILIP Thierry, Maire du 3^e arrondissement : Je voudrais simplement vous dire pourquoi nous en sommes arrivés à voter ce dossier, c'est parce que j'ai reçu, il y a quelque temps, une lettre des CM1 et CM2 de l'école Montbrillant que je vais vous lire rapidement :

« Nous sommes heureux d'être dans une très belle école. Cette année, nous avons travaillé sur l'énergie avec l'Agence Locale de l'Energie. Nous avons compris qu'il ne fallait pas gaspiller l'énergie, qu'on pouvait l'économiser et utiliser des énergies renouvelables. Nous avons décidé de passer à l'action. Dans notre classe, nous avons créé un « service énergie » : à tour de rôle, un élève est chargé de baisser ou d'augmenter les radiateurs pour que la classe reste à 19°, de les fermer quand on ouvre les fenêtres, d'éteindre les lumières quand la classe sort ou quand il y a du soleil et de vérifier que les écrans des ordinateurs ne sont pas en veille. »

Mais nous avons un autre problème : nous avons trop de soleil dans la classe qui est orientée au Sud et nous sommes obligés de baisser les volets et d'allumer la lumière. On a pu voir que l'école voisine, Nové Josserand, est dotée de panneaux photovoltaïques, ce qui nous a donné l'idée de prendre exemple sur eux. Nous avons donc réfléchi à l'orientation du soleil et imaginé d'installer une casquette de protection au dessus des vitres. Sur celle-ci, il serait possible de poser des panneaux photovoltaïques. On s'est posé la question du coût, et on a pensé qu'en revendant l'électricité, on pourrait rembourser l'installation. De plus, ce qui nous intéresse, nous jeunes éco-citoyens, c'est de produire une énergie propre et renouvelable en protégeant notre planète. »

Je voulais simplement vous lire ce courrier et remercier Anne Brugnera qui s'en est beaucoup occupé, les services, Nicole Gay, M. Tacail et Mireille Roy qui ont pris cela très au sérieux. Je pense que c'est un bon exemple de citoyenneté et qu'on ne peut que se féliciter de voter ce rapport ce soir et de donner satisfaction à ces jeunes éco-citoyens.

(Applaudissements.)

M. LE MAIRE : Bravo et vous leur direz qu'en prime, ils ont gagné un cours avec M. Souchet sur les problèmes d'équilibres financiers.

M. PHILIP Thierry : Donc l'essentiel, c'est la pédagogie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)